

## Le Fort du Mont Ganelon

La carte d'Etat-Major actuelle au 1/80.000 désigne sous le nom de *Camp de César* l'extrémité nord-ouest du plateau du Mont-Ganelon qui domine, vers l'est, le village de Coudun (Oise).

On voit, en effet, au milieu du taillis qui couvre tout le coteau, un double retranchement, légèrement arqué, dont la présence en cet endroit de la montagne a toujours excité la curiosité des érudits et des archéologues de notre région. « Malgré l'action destructive des siècles, cet ouvrage militaire offre encore dans son ensemble, un aspect réellement imposant » que Caillette de l'Hervilliers décrit en quelques lignes dans son étude sur le Mont-Ganelon. (1)

Pour arriver facilement en ce lieu fortifié, il faut d'abord prendre le chemin qui suit la ligne de crête de la Montagne en allant vers le nord-ouest, chemin qui devait aboutir jadis à la porte du camp. A travers le taillis, on aperçoit bientôt un fossé profond de deux mètres et large de six, coupant le plateau rocheux. Au delà du fossé, se dresse une vieille levée de pierres et de terre, haute encore de deux mètres, percée en son milieu d'un passage, large de six mètres environ, donnant accès à une sorte de place d'armes d'une trentaine d'ares de superficie. La partie septentrionale du fossé forme un arc de cercle qui vient rejoindre le deuxième fossé près du rebord du plateau regardant Girau-mont.

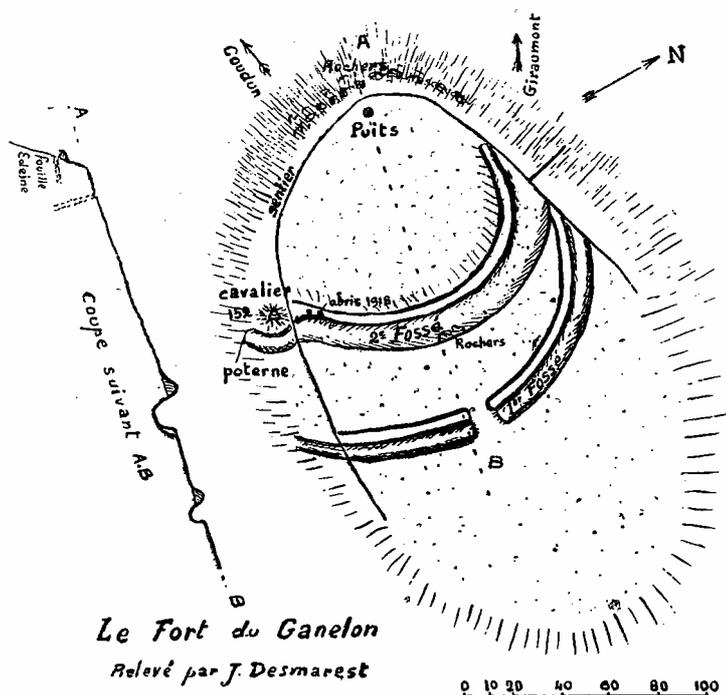
Creusé lui aussi dans le banc de calcaire à nummulites, ce deuxième retranchement a trois mètres de profondeur et une quinzaine de mètres de largeur. On y remarque plusieurs abris sous roche et deux entrées éboulées d'abris souterrains creusés en juin 1918 par des artilleurs qui avaient installé, près du puits, un observatoire dans un grand arbre, aujourd'hui disparu (2). A l'extrémité occidentale de ce grand fossé, on remarque un petit monticule en forme de pain de sucre appelé *cavalier* qui est indiqué sur la carte d'Etat-Major par la cote 152 (point trigonométrique). Du sommet de cette rustique fortification, protégée elle aussi par un fossé semi-circulaire, qui domine le magnifique paysage des alentours, des guetteurs devaient jadis veiller sur la poterne donnant accès au sentier conduisant

(1) CAILLETTE DE L'HERVILLIERS. — *Le Mont-Ganelon à Clairoix*, 1860, p. 30.

(2) En juin-juillet 1918, la croupe du Ganelon servait de défense avancée pour la tête de pont de Compiègne. Notre artillerie s'abritait alors au pied de la montagne ainsi que dans les petits bois de la plaine de Girau-mont-Annél.

à la source et au village voisin, comme aussi à la sécurité du camp.

Le rempart principal du fort domine de sa masse imposante le large fossé qui s'étend à son pied. Sa plus grande hauteur est de neuf mètres au centre, mais celle-ci s'abaisse peu à peu vers les deux extrémités. Au delà du rempart s'étend l'aire principale du fort du Ganelon (pouvant avoir une superficie de 75 ares environ) qui est limitée à son pourtour par les pentes abruptes de la montagne. Aujourd'hui, un petit sentier de ronde permet de franchir aisément les fossés et de faire le tour de cette curieuse fortification d'où la vue s'étend bien loin à l'horizon.



D'après l'opinion de M. de Sauley, on croyait au temps de Napoléon III que le camp retranché de Corréus ((le chef des Atrébates et des Bellovaques) lors de son ultime résistance contre les légions de César, devait se trouver sur la pointe nord du Ganelon, à l'endroit où l'on remarquait les vestiges des fortifications que nous venons de décrire.

Des recherches furent donc effectuées sur ce point dès le 1<sup>er</sup> Mars 1860, par une douzaine d'ouvriers, à la solde de M. A. de Roucy, mais elles furent négatives.

Dans les archives de la Société Historique, nous avons retrouvé un vague relevé des fouilles, établi à cette époque, et nous avons constaté avec surprise qu'il ne correspondait pas exactement au compte rendu de ces recherches, inséré dans le rapport officiel envoyé à l'Empereur par M. de Roucy en décembre 1861. (3)

Voici ce que contient ce document :

« On y a trouvé dans les tranchées et les fouilles :

1° Un pan de mur d'environ 0 m. 80 d'épaisseur, maçonné grossièrement, et qui n'avait guère que 2 à 3 mètres de longueur, finissant par des éboulements en pentes douces.

2° Un autre pan de mur, fait de gros moellons non cimentés (4) et paraissant avoir subi l'action du feu, car on y remarque la même coloration qu'au Mont Chyprès (5).

Au pied de ce mur se trouvaient des ossements en quantité, dont la plupart paraissaient appartenir à des animaux et notamment à des porcs ».

« Quelques fragments de verre assez fin et ayant sans doute été une coupe ou fiole et une anse d'amphore comme au Chyprès. A un autre endroit, deux ou trois glaives ou couteaux de 20 ou 25 cm. de long sur 2 ou 3 de large (6). Dans divers endroits, des clés, également en fer, analogues à celles que l'on a maintenant ».

« Obole en argent trouvée le 10 mars 1860, par Thierry, de Lacroix-Saint-Ouen, dirigeant les travaux faits par ordre de M. de Roucy... (7) ».

Il n'est donc fait aucune mention dans ce document des découvertes de *fragments de tuiles à rebords et de poterie grossière, des couches de cendres et de charbons, des meules à broyer le grain, des plaquettes en os avec des façons en creux dans le style mérovingien et d'un fragment en forme de fer à cheval ayant comme matière l'aspect marbré de la pierre ollaire ou de la serpentine* (8), relatées dans le rapport à l'Empereur.

Sur lequel de ces deux documents devons-nous nous appuyer pour essayer de préciser les diverses périodes d'occupation de ce point fortifié ? Délicat problème que de nou-

(3) Voir *Cauchemé* : Description des fouilles archéologiques exécutées dans la forêt de Compiègne, première partie, p. 2.

(4) Ces découvertes paraissent de même nature que celle faite par François Maupin (voir ci-dessous, page 150).

(5) Commune de Lacroix-Saint-Ouen (Oise) (voir *Cauchemé*, ouv. cité, 3<sup>e</sup> partie).

(6) D'après les dessins, les pièces sont des couteaux identiques à ceux de l'époque carolingienne. Un autre fragment paraît être le tranchant d'une hache d'armes de même époque.

(7) Obole à la légende chrétienne et au temple :

+ HLODOVICVSIMP R/ + PISTIANA RELIGIO

(8) Ce fragment est certainement une moitié de hache-marteau perforée.

velles recherches en ce lieu peu connu des touristes pourraient peut-être résoudre, car la présence en cet endroit de *tuiles romaines* nous semble une étrange anomalie.

Sans suspecter les termes du rapport de M. de Roucy, il faut se rappeler que les fouilles étaient toujours faites hors de sa présence par des ouvriers peu qualifiés, fouilles qu'il visitait assez irrégulièrement pour ramener à Compiègne le butin découvert.

« En résumé, dit-il, je n'ai rencontré dans ces fouilles mêmes, ni monnaies gauloises ou romaines, ni instruments en silex, rien enfin d'un caractère assez indubitablement antique pour établir, avec fondement, une occupation antérieure au VIII<sup>e</sup> siècle. ....

« Je ne voudrais pas affirmer, tant s'en faut, que ni les Gaulois, ni les Romains n'ont jamais occupé l'emplacement compris dans l'enceinte fortifiée que *j'ai fouillée*. Le contraire me paraît même beaucoup plus vraisemblable.

« Mais sur ce point particulier du plateau, à en juger par *mon* exploration, ils n'ont pas dû le faire avec permanence, surtout les Romains qui ont laissé tant et de si fortes traces partout où ils ont séjourné.

« Pour moi, je serais disposé à voir dans l'enceinte retranchée de la pointe ouest du Ganelon, du moins en dernier lieu, l'assiette d'une de ces forteresses des premiers temps de la féodalité, où dominait quelque comte ou seigneur carlovingien ; la tradition locale, dont il convient souvent de tenir compte (9) est d'accord avec cette opinion que semblerait devoir corroborer encore une jolie obole d'argent de Louis le Débonnaire, trouvée dans *mes fouilles* ».

Comme une hirondelle ne fait pas le printemps, une pièce de monnaie recueillie isolément ne peut servir de fossile directeur. En comparant la coupe du rempart avec celles d'autres fortifications parfaitement datées, comme le camp d'Affrique, à Messein (Meurthe-et-Moselle), et celui de Peu-Richard (Charente-Inférieure), on constate que la double fortification du Ganelon peut tout aussi bien remonter à l'époque protohistorique (10), conjecture qui n'est pas

(9) Léré signale, d'après la tradition locale, que cette forteresse aurait été habitée jadis par un seigneur nommé Ganelon, homme méchant et cruel, puisqu'il fit mettre sa femme, pour la punir de sa trahison, dans un tonneau garni de clous, qui lancé du haut du fort, dévala la pente du Ganelon jusqu'aux maisons de Coudun. Retirée vivante de son appareil de supplice, elle s'écria : « Je n'ai pas senti le coup d'un (clou) ». De là, dit-on, serait venu le nom de Coudun.

(10) Nous savons que les Francs ne fortifièrent pas leurs villes, ni leurs demeures seigneuriales, bien au contraire, mais les invasions normandes obligèrent les abbayes et les nobles à se protéger contre leurs exactions. Ce n'est qu'après l'édit de Pitres (864)

sans valeur, puisqu'on a découvert sur ce point un fragment de hache-marteau en serpentine (?), de magnifiques bijoux en or (de l'âge de Bronze), ainsi qu'une belle hache-marteau en jaspe (?). D'autres haches en silex ont été recueillies dans le voisinage, ainsi qu'une cachette d'armes en bronze.

Les débris de poteries grossières exhumés au cours des fouilles de 1860, dont parle de Roucy, nous auraient certainement mieux renseignés sur l'époque et la durée d'occupation de ce lieu, s'ils avaient été examinés par un archéologue compétent.

Peut-être le hasard nous donnera-t-il un jour la clef de cette énigme, en nous faisant connaître les tombeaux des occupants de ce lieu aujourd'hui solitaire que la folle jeunesse des villages voisins égaye parfois de ses chansons ou de ses lazzis, au cours des beaux jours de l'été.

Sur le rebord du plateau faisant face à la sucrerie de Coudun, le long du sentier de ronde du fort, on remarque une excavation béante qui n'est protégée que par quelques pieux cerclés de fils de fer barbelés.

C'est le puits du Ganelon. On affirmait jadis que cette profonde cavité recélait de précieuses richesses cachées par le roi d'Angleterre Edouard III, au cours de la guerre de Cent Ans (11). D'autres traditions signalaient que ce lieu était fréquenté par des esprits malins, car des apparitions nocturnes vinrent, à maintes reprises, jeter l'effroi sur la colline (12).

D'après Graves (13), M. Pannelier, alors propriétaire du château d'Annel, fit fouiller ce puits vers l'année 1784, sans qu'on rencontra rien d'important. Ce qui est plus certain, c'est qu'en 1818, Antoine Dolé et Guilbert, maçon à Coudun, ayant acheté de M. Dorchi onze mines de terre pour la somme de 2.400 livres sur la croupe du Ganelon, reprirent les fouilles du puits pour voir s'il n'y aurait pas quelque souterrain conduisant aux mirifiques trésors enfouis jadis en ce lieu, d'après la tradition.

Le 25 janvier 1819, ils avaient déjà déblayé le puits jusqu'à plus de 11 mètres de profondeur, mais ils n'y trouvèrent qu'un amas de pierres plus ou moins grosses pro-

que des fortifications s'élevèrent en différents points de notre région. Elles étaient formées d'une butte de terre circulaire, protégée par des palissades et par un profond fossé rempli d'eau, motte sur laquelle s'élevait une tour en bois. C'est de cette époque que datent les mottes de Coudun (près de l'Aronde), de Thourotte et de Francières.

(11) *Cambry*. Description du département de l'Oise.

(12) *Caillette de l'Hervilliers*, ouv, cité. Le puits aux trésors.

(13) *Graves*. Notice archéologique sur le département de l'Oise, p. III (renseignement donné sans aucune référence).

venant des couches de calcaire à nummulites dont plusieurs portaient des traces de feu, quelques fragments de squelettes, en outre la tête d'un chien, sans dents (14).

La partie supérieure du puits, large de 1 m. 30, était maçonnée en pierres calcaires brutes lenticulaires, sans aucun mortier, jusqu'à six mètres de profondeur (18 pieds 6) et son diamètre s'élargissait sensiblement à mesure que la profondeur croissait à travers l'épais banc de sables glauconieux sous-jacent.

Léré, qui visita les travaux, signale qu'à un pied du bas de l'excavation, il remarqua la présence de nombreuses tâches blanches marneuses et que le sable ne contenait aucune pierre.

La perforation primitive paraissait s'arrêter sans avoir rencontré de couche aqueuse et les travaux furent interrompus sans que le puits ait livré ses richesses fabuleuses.

Mais un habitant de Coudun, sans entreprendre d'aussi pénibles et dangereux travaux, avait découvert, quelques années auparavant, non loin de là, un véritable trésor, dont nous devons regretter la disparition. Voici la relation que nous en a laissé Léré :

« François Maupin, manouvrier de Coudun, âgé de 76 ans, a travaillé dans le voisinage (du puits) et m'a dit qu'en défonçant (le terrain), il avait trouvé les restes d'une maçonnerie d'une grande porte qui regardait Compiègne ».

« Le même François Maupin, accompagné de Augustin Bauchant, qui travaille aujourd'hui au puits, de Mathieu Gaudelot père et fils, mort, ont trouvé à cent pas du puits en allant vers le nord, en défonçant ce terrain pour y planter les bouleaux qui y sont aujourd'hui, pour le compte du curé de Giromond, deux ans avant la révolution, à 15 pouces de profondeur, un collier romain en or fait comme du Bazin (15), qu'ils ont vendu à Warmé, orfèvre à

(14) D'après un papier de Léré, conservé à la bibliothèque de Compiègne. Il n'est fait aucune mention des *ossements de chevaux* et des fragments de *poterie grossière* de fabrication moderne, dont parle Graves (Répertoire archéologique, p. III). Nous devons donc ajouter foi aux déclarations de Léré qui visita les fouilles. Etienne Patte pense que cette excavation n'est qu'un puits funéraire (Congrès Préhistorique de France, 1913, p. 796).

Il est certain que la couche aqueuse étant située à un niveau beaucoup plus bas, ce puits n'a jamais pu servir à l'alimentation des occupants du fort. Communique-t-il avec une galerie donnant accès à une ouverture à flanc de coteau ? C'est bien possible, mais nous n'en avons pas la preuve.

(15) Le bazin ou basin était une étoffe croisée dont la chaîne était de fil et la trame de coton.

Les renseignements donnés par Graves et Woillez sur cette découverte sont donc inexacts. Déchelette, dans son inventaire des objets d'or a reproduit l'indication de Graves, qu'il y a lieu de modifier.

Compiègne, 880 livres (ils étaient quatre, il a eu 22 pistoles pour sa part) y compris un brasselet en or vendu avec, plus un anneau en or pesant onze onces, dont les bouts n'étaient pas fermés, plus une pierre de jaspe, large comme un bouton, percée au milieu, dont ils n'ont rien fait, quoiqu'ils l'aient envoyée à Paris ».

Il est infiniment regrettable que Léré n'ait pas vu les objets recueillis au fort du Ganelon, car il nous en aurait certainement laissé les dessins et la description.

Mais les renseignements ci-dessus sont néanmoins suffisants pour les identifier et leur rendre leur origine, bien antérieure à la conquête de la Gaule.

Le collier *romain* dont parle Léré devait être identique aux quelques spécimens du même genre découverts en Bretagne et dans les Deux-Sèvres, d'un type tout à fait caractéristique.

« C'est un large ruban de métal, du genre appelé en orfèvrerie « collier de chien » et dont la partie centrale est divisée par des incisions horizontales. La fermeture s'opérait à l'aide d'un simple pli de la bande métallique, à chacune de ses extrémités (16) ».

Des bijoux semblables ont été recueillis au Portugal et dans les Pays Scandinaves. « Malgré de notables différences, tous dérivent évidemment du même prototype se composant d'un ruban de métal dont la partie antérieure était découpée en petites bandes parallèles, repoussées à l'intérieur et par conséquent convexes. Il semble que le modèle primitif *néolithique* ait été une bande de cuir taillée en minces lanières sur le devant (17) ».

Le collier du fort Ganelon devait donc s'apparenter aux différents bijoux cités par Déchelette, puisque Léré a pris soin de nous dire qu'il était *fait comme du bazin*, c'est-à-dire ayant l'aspect d'une étoffe grossière.

Le brasselet et l'anneau en or massif qui accompagnaient le collier sont contemporains, car on connaît un assez grand nombre de ces bijoux, ayant la même forme, recueillis surtout dans les provinces armoricaines (18).

Tous ces beaux et précieux ornements de la vanité humaine qu'une main angoissée confia à la terre sur le faite du Ganelon, il y a plusieurs millénaires, sont des bijoux de l'Age du Bronze.

S'il pouvait subsister le moindre doute sur l'origine de ces belles pièces, la *pierre de jaspe, percée au milieu*, recueillie avec elles, effacerait toute autre supposition, car cette pierre n'est autre qu'une hache d'apparat *énéolithique*, dont l'usage s'est prolongé pendant les premiers siècles de l'Age du Bronze (19).

(16-17) *Déchelette*. Manuel d'archéologie. T. II, p. 357.

(18) *Déchelette*. Manuel d'archéologie. T. II, p. 356.

(19) *Déchelette*, ouv. cité, T. I, p. 516.

Nous ignorerons toujours si la trouvaille de François Maupin était une simple cachette, comme nous en connaissons beaucoup d'autres, moins riches, ou si ces bijoux avaient été pieusement déposés dans la tombe de quelque puissant chef de tribu dont le camp-refuge était installé sur la croupe septentrionale du long plateau du Ganelon (20). Une autre découverte de l'Age du Bronze a été faite vers 1860, par des ouvriers occupés à extraire de la pierre. Sous une grosse roche dévalée du sommet de la montagne, avait été caché jadis un dépôt d'armes et d'objets divers en bronze, dont une partie fut offerte à Napoléon III, pour enrichir le musée naissant des Antiquités Nationales (21).

Depuis les fouilles du Second Empire, le fort du Mont Ganelon n'avait plus revu la pioche des archéologues. Mais, ces dernières années, sous l'influence de la radiesthésie, quelques chercheurs ardents essayèrent, mais en vain, de percer le mystère historique qui, depuis des siècles, plane en ce lieu solitaire.

Une hache polie, un fragment d'os plat portant des cercles gravés, des débris de poteries grossières, une dent de cheval et des ossements humains furent les seules pièces recueillies par M. Edeine (22), en 1935. Comme lui, nous pensons que les rochers plats qui émergent à flanc de côteau, au pourtour du fort, et sous lesquels les renards et les blaireaux ont creusé de profonds repaires, doivent réserver d'agréables surprises aux préhistoriens que ne rebutera pas le travail pénible de la pelle et de la pioche.

Souhaitons que le fort du Mont Ganelon, par la haute antiquité de ses fortifications, soit bientôt l'objet d'un arrêté de classement, afin qu'il puisse figurer sur la liste de nos monuments historiques, seul moyen d'en empêcher un jour sa destruction par les exploitants de la carrière voisine.

M. HÉMERY.

(20) A l'Age du Bronze, l'incinération commençait à se propager en Gaule. Il arrive souvent que la mise au jour d'une tombe où le corps a été incinéré, passe inaperçue des ouvriers.

(21) *Peigné-Delacourt*. Découverte d'armes et d'instruments en bronze à Giraumont (Oise), in. *Bul. Comité Archéo. Noyon*, T. I, 1862, p. 206.

(22) Alors surveillant au Collège de Compiègne, aujourd'hui Professeur au Collège de Romorantin (Loir-et-Cher). Dans une lettre, il nous disait que tout ce qu'il avait trouvé au fort du Ganelon semblait être de l'époque néolithique.